

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009  
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15  
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

#### **EXCUSES :**

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Blanquefort- Site de l'Ecoparc - Secteur La Rivière Nord - Rue Jacques Cartier-  
Cession d'un terrain de 2 736 m<sup>2</sup> environ à la Société Atlantic Design  
Construction- Décisions - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la commercialisation du secteur La Rivière Nord, sur la commune de Blanquefort, espace situé au sein de l'Ecoparc, la Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par la Société Atlantic Design Construction, dont le siège social est situé Paseo de Colon n°64-1a 20 301 IRUN, ESPAGNE.

La Société Atlantic Design Construction, entreprise spécialisée dans la conception et l'aménagement de bâtiments, à usage industriel ou commercial, a été retenue par trois entreprises du secteur des énergies renouvelables et de l'aménagement en bois de bâtiments, afin de réaliser le portage de leur projet :

- **Sweet'Air Aquitaine** : entreprise de vente et d'installation de panneaux photovoltaïques
- **Bardage Enveloppe du Bâtiment** : société de couverture et de bardage de bois de bâtiments implantée à Mérignac
- **Société MPN** : entreprise de serrurerie

Ces entreprises ont décidé de s'associer et de faire réaliser un bâtiment à usage de bureaux et d'entrepôts leur permettant de regrouper sur un seul site leurs trois activités.

Ces trois entreprises représentent aujourd'hui 14 emplois en CDI, et ce projet doit permettre la création de 5 emplois supplémentaires.

La Société Atlantic Design Construction souhaite donc acquérir une parcelle de 2 736 m<sup>2</sup> environ, à détacher de la parcelle cadastrée AS 322, située rue Jacques Cartier, secteur La Rivière Nord à Blanquefort.

La vente s'effectue sur la base de 35€ H.T le m<sup>2</sup>, soit pour la surface considérée, environ 2 736 m<sup>2</sup>, la somme de 95 760€ H.T.

Conformément à la loi du 8 février 1995, les services de France Domaines ont été consultés sur cette vente (communiqué n°2009-056V0424 en date du 17 février 2009).

Ce projet a reçu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Blanquefort.

Afin de concrétiser l'engagement de la Société Atlantic Design Construction, qui assure le portage de l'opération, un projet de convention de cession a été signé le 26 juin 2009.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames,Messieurs, de bien vouloir :

**DECIDER :**

- De céder à la Société Atlantic Design Construction, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération, un terrain d'une superficie d'environ 2 736 m<sup>2</sup>, à détacher de la parcelle cadastrée section AS 322, située rue Jacques Cartier à Blanquefort, pour la somme de 95 760€ H.T pour la surface considérée, plus la TVA au taux en vigueur à la date de la signature de l'acte authentique.
- Que les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés au fur et à mesure de leur perception.

**AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT :**

- A signer l'acte de vente authentique et toutes conventions de servitudes s'y rapportant éventuellement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 OCTOBRE 2009

PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

M. JEAN-CHARLES BRON